

Pour en savoir plus sur nos Solutions Logement

Et recevoir gratuitement votre guide Logement

Rendez-vous dans le Centre de service MGEN de votre département



Consultez notre site www.mgen.fr

Trouvez votre délégation Casden sur www.casden.fr Rubrique «Mes contacts»

Contactez CASDEN Direct au 0826 824 400*

* (0,15 € TTC / mn en France métropolitaine et dans les DOM, coût maximum depuis un poste fixe)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 en France métropolitaine

Vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données personnelles à des fins de prospection commerciale. Vous pouvez exercer ce droit par courrier accompagné d'un justificatif d'identité auprès du Centre de traitement 940 - Gestion CNIL - 6B avenue Joseph Rollo - 78320 La Verrière.

AGENCELZOM.COM - Octobre 2013 - Photos : © Jean-Pierre Salle - 17870 - Ce document de nature informative n'est pas contractuel. Document à caractère publicitaire. Réf. : DEPLOPIM1013.



**PRÊT
INSTALLATION
MGEN
CASDEN**

Une aide pour emménager et s'équiper facilement

Le Prêt Installation MGEN-CASDEN évolue, PROFITEZ de conditions encore plus avantageuses.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

MGEN

casden
BANQUE POPULAIRE

MGEN

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, Intermédiaire en Opération de Banque de la CASDEN Banque Populaire, immatriculée sous le numéro SIREN 775 685 399, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité - 3, square Max Hymans 75748 Paris cedex 15.

CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable. Siège social : 91 Cours des Roches 77186 Noisiel. Siret n° 784 275 778 00842 - RCS Meaux. Immatriculation ORIAS n° 07 027 138.

**MUTUELLE SANTÉ • PRÉVOYANCE
AUTONOMIE • RETRAITE**

Un partenariat au service de votre installation

Le Prêt Installation MGEN-CASDEN au TAEG de 0%⁽¹⁾

À l'écoute de vos besoins et soucieuses de vous accompagner dans vos projets d'habitation, la CASDEN et la MGEN vous proposent en partenariat une solution logement : **le Prêt Installation MGEN-CASDEN**. Que ce soit dans le cadre de votre installation ou de l'aménagement de votre logement, ce prêt finance vos dépenses : dépôt de garantie, frais d'agence, petits travaux, décoration ou encore vos premiers achats électroménagers...

Le Prêt Installation MGEN-CASDEN

- De 1 000 € à 3 000 € sur une durée de 12 à 36 mois.
- Avec un TAEG fixe de 0%⁽¹⁾.
- Intérêts pris en charge par la CASDEN et la MGEN.
- Une assurance de prêt totalement prise en charge par la MGEN⁽²⁾.
- Frais de dossier offerts par la CASDEN Banque Populaire.

Les conditions pour en bénéficier...

- Avoir moins de 36 ans.
- Être Sociétaire CASDEN.
- Être membre participant MGEN.

Un accès simplifié !

Vous pouvez désormais souscrire le Prêt Installation MGEN-CASDEN dans votre section départementale MGEN* ou par téléphone auprès de la CASDEN.

* Pour souscrire le prêt en section départementale MGEN, vous devez être Sociétaire CASDEN et client Banque Populaire.



- TAEG fixe de 0%⁽¹⁾
- Mensualités de 83,33 €
- Montant total dû par l'emprunteur : 3 000 €

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Pour un Prêt Installation MGEN-CASDEN de 3 000 € sur 36 mois

Un exemple pour bien comprendre :

Vous louez un appartement. L'agence immobilière vous demande de régler des frais d'honoraires et de dépôt de garantie. Vous souhaitez, par ailleurs, équiper votre nouveau logement en mobilier et électroménager. Ces dépenses s'élèvent au total à 3 000 €.

Avec le Prêt Installation MGEN-CASDEN, vous pourrez emprunter 3 000 € sur 36 mois au taux débiteur fixe annuel de 0% (intérêts intégralement pris en charge par la CASDEN et la MGEN) et rembourserez des mensualités de 83,33 € avec un TAEG fixe de 0%⁽¹⁾, sans frais d'assurance (offerts par la MGEN⁽²⁾).

Le montant total dû par l'emprunteur sera uniquement de 3 000 € (frais de dossier offerts par la CASDEN Banque Populaire) et le coût mensuel de l'assurance facultative s'ajoutant à la mensualité : 0 €⁽²⁾.

Ce prêt est distribué par la CASDEN Banque Populaire ou par le réseau des Banques Populaires en qualité d'intermédiaire pour la vente des crédits CASDEN. La MGEN, Intermédiaire en Opérations de Banque, distribue exclusivement les prêts de la CASDEN Banque Populaire.

(1) Conditions en vigueur au 15/10/2013 applicables en France métropolitaine. Offre soumise à conditions, sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par l'organisme prêteur la CASDEN Banque Populaire. L'emprunteur dispose d'un délai de rétractation de 14 jours suivant la signature de l'offre de contrat de crédit.

(2) Assurance facultative. Coût pris en charge par la MGEN. Contrat collectif d'assurance souscrit par la MGEN auprès de CNP Assurances, entreprise régie par le code des assurances, couvrant les risques de Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et d'Incapacité Totale de Travail [garanties couvertes variables selon votre situation personnelle et sous réserve des éventuelles exclusions de l'assureur]. La CASDEN est intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro 07 027 138.